

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Liens-et-documents>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Santé et sous-traitance > En savoir plus > **Liens et documents**

6 novembre 2013

Liens et documents

▶ [Consultez notre dossier thématique sur les travailleurs du nucléaire](#)

Ailleurs sur le net, d'autres informations sur la sous-traitance du nucléaire :

▶ [Ma zone contrôlée va mal](#), mine d'informations par et pour les salariés de la sous-traitance du nucléaire.

▶ [Lien vers le site de l'ASN](#)

Pour consulter l'ensemble des alertes de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), qui recense officiellement tous les incidents du parc français...

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déjà constaté que l'ASN avait mal communiqué sur certains incidents, dont nous avons appris l'existence, par exemple, par la presse étrangère.

Documents :

▶ Tract "Les malades des rayonnements ionisants, mais combien sont-ils, combien sommes-nous ?", réalisé par la CGT



Les Malades des rayonnements ionisants, Mais combien sont-ils, combien sommes-nous ?



Chez TECHMAN INDUSTRIE, ANTHONY BERLEMONT est connu de tous.

Mais qui sait comment il va et où il travaille aujourd'hui ?

ANTHONY va mieux mais il vient de passer un cap difficile de sa vie. Il a contracté en octobre 2011 un lymphome B à grandes cellules à division rapide, maladie cancéreuse due aux expositions aux rayonnements ionisants car ANTHONY travaille depuis 15 ans en tant que salariés de la sous-traitance dans les centrales nucléaires EDF.

Il a effectué durant toutes ces années le métier dit de « servitude » appelé aujourd'hui « logistique » par EDF et le lobby du nucléaire. Changement d'appellation pour certainement valoriser le métier ou mieux dissimuler la servitude des salariés de la sous-traitance. En fait, ANTHONY, a effectué le métier de LIQUIDATEUR de radioactivité. C'est ce que font ces salariés de la sous-traitance de la logistique pendant les décontaminations de piscine, locaux, matériels... Ils liquident la radioactivité pour pouvoir accéder aux zones pendant les arrêts de tranche et parfois tranche en marche.

Pour le lobby du nucléaire, certes, il y a exposition aux rayonnements ionisants mais jamais en dehors des « normes », ce qui selon eux ne peut rendre malade. Alors, pourquoi, ANTHONY est-il malade, CHRISTIAN un autre salarié de la sous-traitance du nucléaire qui a travaillé pour la société ENDEL/GDF/SUEZ est-il décédé suite aux expositions qu'il a subies dans ces mêmes centrales ?

Il y en a beaucoup d'autres qui sont soit décédés, soit malades mais la liste est bien trop longue pour vous les citer tous dans ce tract. Et puis, il y a ceux que l'on ne connaît pas, ceux qui souffrent en silence, silence créé par la sous-traitance des activités à risques.

Mais qui s'occupent de ces salariés quand la maladie vient les frapper ?

Il n'y a personne et surtout pas les hiérarchies des entreprises et côté EDF, on dissimule sa responsabilité

par un : « ce n'est pas notre salaire, on ne peut faire d'ingérence ».

Nous sommes de la chair à SIEVERT !

Il n'y a pas de doses si petites soient-elles qui ne rendent pas malades. Le lobby du nucléaire le sait et c'est pour cela que plus de 80 % de la dose absorbée est réservée aux salariés de la sous-traitance qui sont maltraités volontairement afin de créer une dilution de la responsabilité du coupable et surtout taire la vérité dans la population. Ce nucléaire sacrifie ses salariés.

D'ailleurs, il serait bien de demander aux médecins du travail sur quelles bases scientifiques ils s'appuient pour nous rendre apte ou non inapte aux rayonnements ionisants.

D'ailleurs peuvent-ils nous garantir que nous ne serons jamais malades à un taux de radioactivité de 20 millisieverts/an ? S'il n'y a pas de garantie de ne pas être malade, c'est bien que l'on est dans le sacrifice ! ANTHONY, CHRISTIAN, nous, sommes-nous des sous-hommes ?

Pourquoi doit-on se retrouver seul à combattre la maladie, la faire reconnaître en Maladie Professionnelle ?

Ensemble, nous devons refuser le sacrifice.

Nous devons gagner la traçabilité de nos expositions, faire imposer une déclaration d'accident du travail pour chaque irradiation et chaque contamination.

EDF écrit sur son site sûreté EDF, la réglementation de la production nucléaire :

POUR EDF ET LES POUVOIRS PUBLICS, LA SURETE DES CENTRALES EST UNE PRIORITE ABSOLUE, AFIN QUE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE NUCLEAIRE NE SOIT AUCUNE INCIDENCE SUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT.

Alors, nous, les sacrifiés du nucléaire savons désormais que nous ne sommes ni des hommes ni partie intégrante de l'environnement aux yeux de ce lobby du nucléaire.

Tract "Malades des rayonnements ionisants"